



Interdiction de stationnement

Par **ESPA**, le **13/07/2007** à **11:55**

la maire d'une commune a t il le droit d'emettre un arrêté d'interdiction de stationnement dans un parking d'hopital (donc independant de la voirie de la commune) et faire interveni sa police municipale a des fins de verbalisation
EE

Par **Adam Kadamon**, le **14/07/2007** à **17:12**

Bonjour,

Pouvez vous préciser les circonstances, notamment s'il s'agit d'un arrêté temporaire, les modalités d'applications, l'objet exact de l'arrêté.

En l'état cela me semble paradoxal d'interdire le stationnement sur un parking, mais s'il existe une raison particulière (travaux...) ou des circonstances particulières elle nous sont indispensables à une réponse viable.

Merci.